



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 13 JUILLET 2026

ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
3 PROCÈS-VERBAUX
3.1 Séance ordinaire du 8 juin 2026
3.2 Séance extraordinaire du 18 juin 2026
4 RÈGLEMENTS
4.1 Règlement (2026)-121-3 modifiant le règlement (2010)-121 constituant un comité consultatif en urbanisme - avis de motion et dépôt du projet de règlement
4.2 Règlement (2026)-196-13 modifiant le règlement (2022)-196 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville - avis de motion et dépôt du projet de règlement
5 ADMINISTRATION
5.1 Rapport mensuel de la direction générale - dépôt
5.2 Loi sur la langue officielle et commune au Québec - changement d'émissaire
5.3 Dossier d'expropriation dans le but de construire du logement abordable - rue Émond - versement
5.4 Défense de la Ville à la suite d'un acte d'intervention forcée - contrat de services professionnels
5.5 Recours auprès du Tribunal administratif du Québec - contrat de services professionnels
5.6 Impasse des Bécasseaux - contrat de services professionnels
5.7 Fiducie du Domaine Saint-Bernard - entente de partenariat saison estivale 2026
5.8 Acquisition commune d'une dameuse pour l'entretien des pistes de ski de fond du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord - participation
5.9 Le Chœur Tremblant - remboursement de billets pour les jeunes - concert printanier
5.10 Subvention ou commandite à un organisme sans but lucratif
5.11 Tournoi de golf du conseil municipal de Sainte-Agathe-des-Monts - commandite
5.12 Front commun régional pour la sécurité routière de l'autoroute 50 et contre le sous-financement en transport des Laurentides
6 RESSOURCES HUMAINES
6.1 Dépôt de la liste des personnes engagées
6.2 Signature transaction quittance - règlements de griefs
7 GESTION FINANCIÈRE

7.1 Liste des comptes à payer	
8 URBANISME	
8.1 Procès-verbal du CCU du 15 juin 2026 - dépôt	
8.2 Demandes de dérogations mineures	
8.2.1	RETIRÉ - Demande 2025-DM-245 - aménagement de terrain et implantation - rue Beattie - lot 3 2 78 147
8.2.2	Demande 2026-DM-036 - garage attenant - 335, chemin du Tour-du-Lac
8.2.3	Demande 2026-DM-095 - logement au sous-sol - 614, rue Limoges
8.2.4	Demande 2026-DM-099 - garage attenant - chemin des Sources - lot 4 241 501
8.2.5	Demande 2026-DM-116 - usage complémentaire - 1885, chemin du Village
8.2.6	Demande 2026-DM-123 - remise - 121, rue Saint-Louis
8.2.7	Demande 2026-DM-124 - orientation et façade - chemin de Cassiopée - lot 3 937 528
8.3 Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)	
8.3.1	Demande 2025-PIIA-284 - allée d'accès - chemin Killarney - lot 6 393 689
8.3.2	Demande 2026-PIIA-028 - habitation unifamiliale - chemin de Cassiopée - lot 3 937 528
8.3.3	Demande 2026-PIIA-032 - piscine - 625, chemin de Cassiopée
8.3.4	Demande 2026-PIIA-045 - agrandissement - 1885, chemin du Village
8.3.5	Demande 2026-PIIA-049 - Terrasse saisonnière - 175, montée Ryan - Pizzeria n° 900
8.3.6	Demande 2026-PIIA-053 - enseigne - 2009, chemin du Village - Suite Spot
8.3.7	Demande 2026-PIIA-060 - rénovation - 121, rue Saint-Louis
8.3.8	Demande 2026-PIIA-074 - allée d'accès - chemin du Lac-Gauthier - lot 6 693 754
8.3.9	Demandes 2026-PIIA-075 et 076 - habitations bifamiliales - chemin de Brébeuf - lots 4 014 688 et 4 014 687
8.3.10	Demande 2026-PIIA-098 - habitation unifamiliale - chemin des Sources - lot 4 241 501
8.3.11	Demande 2026-PIIA-100 - enseigne - 1962, chemin du Village - L'Impératrice Art Corporel
8.3.12	Demande 2026-PIIA-112 - aménagement terrain - chemin Plouffe - lot 2 803 351
8.3.13	Demande 2026-PIIA-119 - enseignes sur auvent - 161, chemin du Curé-Deslauriers - Giant
8.4 Déclaration de service à la clientèle suite au rapport de l'UMQ - Service de l'urbanisme - adoption	
8.5 Échange de terrain - lot 4 649 357 - chemin des Castors	
8.6 Construction dans la rive - Groupe Aéro Mag 2000 inc. - contrat de services professionnels	
9 INFRASTRUCTURES	
9.1 Demande d'assouplissement de l'exigence de qualification en arboriculture - travaux au sol pour les municipalités	
9.2 Entente avec la FQM pour la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique relatifs aux réseaux d'aqueduc privés	

9.3	Stabilisation et restauration du talus existant à l'exutoire d'un réseau pluvial au parc de Nos-Étoiles - acceptation provisoire des travaux
9.4	Services professionnels et d'intégration pour les systèmes d'automatisation des procédés des eaux à exécution sur demande - contrat
9.5	Contrôle des matériaux pour l'agrandissement de l'usine de traitement des eaux usées du secteur Centre-ville - contrat
9.6	Aménagements temporaires pour travaux de réfection du pont de la rue Labelle enjambant le ruisseau Noir (P-13955) - demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable
9.7	Installation d'une caméra de comptage - affectation budgétaire
9.8	Étude hydraulique - réseau pluvial secteur village - dépôt
10	ENVIRONNEMENT
10.1	Suivi de la qualité de l'eau de la rivière du Diable - entente intermunicipale avec Brébeuf et l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
10.2	Association protection environnement lac Ouimet - subvention
10.3	Programme de subventions aux associations de lacs - Association des propriétaires du lac Duhamel - subvention
10.4	Demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - remplacement du programme Environnement-Plage
11	CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE
11.1	Autorisation d'événement
11.2	Acquisition de mobilier et de fournitures de bureau - affectation budgétaire
11.3	Analyse et implantation de solution pour la garde précédant la rentrée scolaire - appui
12	INCENDIE
13	TRANSITION DURABLE
14	RAPPORT
15	ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE
16	AFFAIRES NOUVELLES
17	PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
18	PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL
19	LEVÉE DE LA SÉANCE



Ville de
MONT-TREMBLANT

CONSEIL MUNICIPAL

**PROJET DE RÈGLEMENT (2026)-121-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT (2010)-121
CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE l’avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du 13 juillet 2026 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Le conseil décrète la modification suivante au *Règlement (2010)-121 constituant un comité consultatif en urbanisme* :

1. Modification de l’article 1 (Constitution d’un comité consultatif en urbanisme)

L’article 1 est modifié par le remplacement, du premier alinéa par l’alinéa suivant :

« Un comité consultatif d’urbanisme est créé sous le nom de « Comité consultatif d’urbanisme de la Ville de Mont-Tremblant » et est composé d’un élu, d’un citoyen provenant de l’un des districts 3,7 et 8 ainsi que d’un citoyen provenant de l’un des districts 4,5 et 6. »

2. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascal De Bellefeuille
Maire

Claudine Fréchette
Greffière

Avis de motion	
Dépôt du projet	
Adoption du règlement	
Entrée en vigueur	



**PROJET DE RÈGLEMENT (2026)-196-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT (2022)-196
ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES
ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 13 juillet 2026, un membre du conseil a déposé un projet de ce règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

Le conseil décrète ce qui suit :

1. Modification de l'annexe 6 (CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE)

1° Le remplacement du tableau de l'article 7.1 par le suivant :

« 7.1 Plage du lac Mercier

	Accès Mont- Tremblant	Expérience Mont- Tremblant	Accompagnateur	Organisme reconnu
7.1.1 0-5 ans – 1 entrée	Gratuit	0,44 \$	2,61 \$	N/A
7.1.2 6-17 ans – 1 entrée		1,31 \$	Aucun maximum d'accompagnateurs	
7.1.3 Étudiant 18 ans et + – 1 entrée		2,18 \$		
7.1.4 18 ans et +- 1 entrée		2,61 \$	8,70 \$ Maximum de 2 accompagnateurs	
7.1.5 55 ans et + -1 entrée		2,18 \$		
7.1.6 Après 18 h et jusqu'à la fin des heures de surveillance	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

».

2. Modification de l'annexe 2 (TRAVAUX PUBLICS)

L'annexe 2 est modifiée par :

2° Le remplacement de l'article 10 par le suivant :

«

10.	Barrières au Parc des Chutes	La première heure : gratuite À partir de la 2 ^e heure : 4,50 \$/heure Laissez-passer annuel (quantité limitée) : 180\$
------------	-------------------------------------	---

».

3. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Ville de Mont-Tremblant
Projet de règlement (2026)-196-13

Pascal De Bellefeuille
Maire

Claudine Fréchette
Greffière

Avis de motion	
Dépôt du projet	
Adoption du règlement	
Entrée en vigueur	